



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 24 DU 27-02-2025

Page 1 sur 2

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
INSTRUCTION 08 D3 - B	BRION	4 MATCHS	<i>Comportement grossier / injurieux envers un officiel pendant la rencontre</i>	JOUEUR	20/01/2025	61 €
INSTRUCTION 08 D3 - B	BRION	7 MATCHS	<i>Acte de brutalité envers un adversaire pendant la rencontre et hors action de jeu</i>	JOUEUR	20/01/2025	91 €
INSTRUCTION 08 D3 - B	ST VARENT PIERREGEAY	10 MATCHS	<i>Acte de brutalité envers un adversaire pendant la rencontre et hors action de jeu avec circonstance aggravante pour avoir appelé des acteurs extérieurs à venir en découdre avec des joueurs</i>	JOUEUR	20/01/2025	141 €
INSTRUCTION 08 D3 - B	BRION	AMENDE	<i>Police du terrain (article 4.1.1)</i>	CLUB	/	30 €
INSTRUCTION 08 D3 - B	ST VARENT PIERREGEAY	AMENDE	<i>Police du terrain (article 4.1.1)</i>	CLUB	/	30 €
INSTRUCTION 08 D3 - B	ST VARENT PIERREGEAY	AMENDE	<i>Absences excusées mais non formulées par un justificatif officiel</i>	CLUB	/	102 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 24 DU 27-02-2025

Page 2 sur 2

INSTRUCTION 08 D3 - B	BRION ET ST VARENT PIERREGEAY	Match perdu par pénalité aux 2 clubs avec - 1 point	DOSSIER TRANSMIS A LA COMMISSION SPORTIVE POUR HOMOLOGATION	CLUBS	/	/
D4 - RETOUR DES DEMANDES DE RAPPORT	LEZAY	3 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL HORS RENCONTRE	JOUEUR	17/02/2025	58 €
D2 NORD	CERIZAY PORTUGAIS	SUSPENDU JUSQU'À AUDITION ET DECISION A INTERVENIR	EXCLUSION	JOUEUR	24/02/2025	/
D2 NORD	MONCOUTANT SA	SUSPENDU JUSQU'À AUDITION ET DECISION A INTERVENIR	EXCLUSION	JOUEUR	24/02/2025	/
D2 NORD	MONCOUTANT SA	CONVOQUE AU DISTRICT	ATTITUDE BLESSANTE DES SUPPORTERS ENVERS JOUEURS ADVERSE	SPECTATEURS	/	/
D2 NORD	GATI FOOT	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	24/02/2025	41 €
D2 SUD	CHAURAY	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	24/02/2025	41 €
COUPE DES RESERVES SENIORS	PAYS MAIXENTAIS	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	24/02/2025	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr